

# COLLECTIF SANTE 37

La nécessité de riposter aux attaques contre notre système de santé a débouché sur la mise en place d'un collectif national ([www.coordination-nationale.org](http://www.coordination-nationale.org)) de plus de 150 organisations (syndicats, associations, partis) qui a appelé à des manifestations partout en France le 2 avril dernier. Le « Collectif santé 37 » ([collectifsante37@gmail.com](mailto:collectifsante37@gmail.com)) s'inscrit dans cette logique et cette même volonté de construire un cadre unitaire de mobilisation.

## Réunion débat le vendredi 24 juin

20h30, salle 121, Halles de TOURS

### LA SANTE EN DANGER EN TOURAINE

*(Perte d'autonomie, hôpitaux de proximité en sursis, déremboursements)*

### Avec Françoise Nay

*(Médecin gériatre, membre de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité)*

Tours le 15 juin 2011

La mise en œuvre par le gouvernement de la loi HPST (hôpital, patient, santé et territoire), dite loi Bachelot, frappe de plein fouet nos hôpitaux, nos maternités, nos centres IVG. C'est tout notre service public de santé qui se détériore, tant pour ceux et celles qui en ont besoin que pour ceux et celles qui y travaillent.

La santé de chacun et chacune passe par un service public de santé et des soins de qualité et de proximité, avec des personnels en nombre et formés.

#### En Indre et Loire ...

Notre département n'est pas épargné.

Le CHU connaît des restructurations hospitalières qui se font au détriment des personnels et des usagers.

De graves menaces pèsent sur certaines activités de l'hôpital d'Amboise (radiologie, blocs et chirurgie).

Dernièrement le Planning Familial 37 a vu sa subvention annuelle diminuée de 22% par l'ARS (Agence Régionale de Santé), après une première diminution déjà de 22% en 2010 !

#### Arrêtons la casse de la santé !

La loi HPST accélère la privatisation de notre système de santé. C'est le but de cette loi qui donne tous les pouvoirs aux superpréfets sanitaires régionaux que sont les directeurs des ARS, pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales.

**Tous les secteurs sont visés:** le sanitaire, la psychiatrie (avec la révision de la loi de 1990), le social et le médicosocial.

#### Arrêtons la casse de la sécu !

De nombreuses mesures ont fait reculer le principe de solidarité, principe fondamental qui a présidé à la création de la Sécu: forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursement...

Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Le projet sur la dépendance en est l'exemple même: il prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de 50 ans, ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

**C'est de tout cela que nous vous invitons à venir débattre**

**(citoyens-nes, militants-tes, élus-es)**

**le 24 juin, afin de préparer les futures mobilisations qui seront nécessaires pour bloquer cette politique.**